

**COMMUNAUTE URBAINE
CREUSOT MONTCEAU**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DECISIONS DU BUREAU
COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU
15 SEPTEMBRE 2022**

**RAPPORT N° V-1
22SGADB0100**

**Nombre de conseillers en exercice :
25**

**Nombre de conseillers présents :
21**

**Date de convocation :
9 septembre 2022**

**Date d'affichage :
16 septembre 2022**

**OBJET:
Ecomusée - Adhésion à l'Association
Française des Fundraisers -
Autorisation de signature**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote: 25**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 25**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 4**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 15 septembre à quatorze heures trente le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, vice-président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Daniel MEUNIER - M. Jean-François JAUNET

VICE-PRESIDENTS

Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Sébastien GANE - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD -

CONSEILLERS DELEGUES

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. VERNOCHE (pouvoir à M. LUARD)
M. FRIZOT (pouvoir à Mme LEMOINE)
M. FREDON (pouvoir à M. JAUNET)
M. GRONFIER (pouvoir à M. SOUVIGNY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Bernard DURAND



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 16 juillet 2020, devenue exécutoire le 18 juillet 2020, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Le rapporteur expose :

« La Communauté urbaine Creusot Montceau a pris la décision de développer une politique de mécénat et partenariats pour soutenir les projets portés par l'Ecomusée.

Dans le cadre du développement de cette politique, il est proposé d'adhérer à l'Association Française des Fundraisers (AFF), il s'agit d'un réseau de professionnels du mécénat qui vise à fédérer l'ensemble des acteurs de la collecte de fonds. Les avantages de cette adhésion pour le CUCM seraient :

- De pouvoir profiter d'un réseau de professionnels et donc d'un retour d'expérience sur les opérations de mécénat et de parrainage menées par d'autres acteurs.
- De participer à des séminaires et webinaires de formation notamment au sein du Club Collectivité AFF qui vise à examiner les problématiques propres aux collectivités et les tendances actuelles du mécénat et du parrainage.

L'adhésion annuelle est de 200 € (cotisation 2022).

Il vous est donc proposé d'approuver l'adhésion à l'Association Française des Fundraisers.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

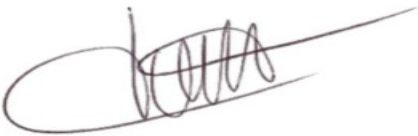
- D'adhérer à l'Association Française des Fundraisers ;
- D'autoriser le versement annuel de la cotisation afférente ;
- D'imputer la dépense sur la ligne du budget annexe Ecomusée prévue à cet effet.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 septembre 2022
et publié, affiché ou notifié le 16 septembre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

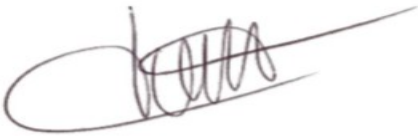
LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Cyril GOMET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Cyril GOMET

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.